En Flèche

N°304 / ÉTÉ 2022 LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

www.ville-lafleche.fr

DOSSIER / CULTURE > P 9

Les coulisses DE L'ÉTÉ

©KALIMBA

ÉDITO

© PHILIPPE NOISETTE

NADINE GRELET-CERTENAIS, MAIRE
n.grelet@cc-paysflechois.fr

Depuis quelques semaines, les temps forts sportifs, les repas de quartier, les vide-greniers, les spectacles de fin d'année des écoles ont pleinement repris leur place dans le calendrier des festivités. C'est un véritable plaisir de voir le dynamisme des bénévoles et de pouvoir vous retrouver dans ces moments de convivialité qui ont été fortement limités depuis deux ans.

Cet été, la vie normale reprend ses droits. Ainsi, la ville s'animera avec le très attendu festival des Affranchis, les concerts des apARTés qui se tiendront dans un nouveau format (deux spectacles chaque soir) et le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet.

Le secteur de La Monnerie sera comme d'habitude le lieu privilégié de détente et de loisirs, d'autant que la réattribution du Pavillon bleu, accompagnée d'un prix spécial en matière de respect de la biodiversité, vous garantit la sécurité de la baignade et la préservation de votre environnement.

Parce que la vie est de plus en plus chère et les loisirs sont parfois coûteux, la Ville a fait le choix de rendre tous ces services gratuits et donc de permettre un accès le plus large possible à ses habitants et aux touristes qui ont retrouvé leurs marques au camping municipal.

Je vous souhaite un été sportif, culturel et insouciant !

DANS CE NUMÉRO / ÉTÉ 2022

FOCUS / P.3 : UNE BRASSERIE ATTENDUE - **ACTUALITÉS / P.4 À 7 :** MAÎTRISER LES PIGEONS EN VILLE **> P.4** - PORT-LUNEAU SE DESSINE **> P.7** - **ÉCLAIRAGE / P.8 :** ANTICIPER POUR VOYAGER - **DOSSIER / P.9 À 12 :** LES COULISSES DE L'ÉTÉ - **PORTRAIT / P.13 :** FLORIAN BASOGE - **LOISIRS / P.14 À P.17 :** AU FIL DE L'EAU **> P.14** - VISITER LE PRYTANÉE **> P.15** - **TRIBUNES / P.18** - **INFOS PRATIQUES / P.19**

© NATHALIE AURIAULT

DOSSIER / P.9 À 12
LES COULISSES DE L'ÉTÉ

© PHILIPPE NOISETTE

FOCUS / P.3
UNE BRASSERIE ATTENDUE

ÉCLAIRAGE / P.8
ANTICIPER POUR VOYAGER

© PHILIPPE NOISETTE

PORTRAIT / P.13
FLORIAN BASOGE

VILLE DE LA FLÈCHE

Publication mensuelle de la Ville de La Flèche
Codirection de la publication : Nadine Grelet-Certenais et Carine Ménage / **Rédactrice en chef :** Nathalie Braud. **Journaliste :** Corinne Picard. **Conception :** dynamo+. **Mise en pages :** Angéline Peltier / **Impression :** SETIG-Abelia - BEAUCOUZÉ (49) / **Dépôt légal :** juillet 2022. Numéro imprimé à 9 300 exemplaires / **Distribution :** La Poste / **Crédits photos :** service Communication sauf mention contraire.
Contacter la rédaction ou signaler un problème de distribution : 02 43 48 53 70, communication@ville-lafleche.fr

© PHILIPPE NOISETTE

ÉCONOMIE / COMMERCE

Une brasserie ATTENDUE

La Ville souhaite voir s'ouvrir une brasserie dans le local commercial jouxtant le cinéma, place Henri-IV. Un appel à projets a été lancé aux professionnels de la restauration.

En avril 2021, la Ville lançait un appel à projets pour la création d'une librairie, rue Carnot. Un an plus tard, *Le Bruit des mots* ouvrait ses portes. Aujourd'hui la Ville a choisi de recourir à la même méthode pour le local commercial encore vacant, place Henri-IV. « *Un porteur de projets était intéressé mais a dû malheureusement renoncer à son installation*, explique la maire, Nadine Grelet-Certenais. *C'est pourquoi nous adoptons cette démarche, avec le souhait de voir une brasserie s'installer.* »
Pourquoi une brasserie ? « *Les acteurs économiques du territoire, les touristes et les Fléchois eux-mêmes nous font part d'un besoin dans ce domaine, qui sera complémentaire de l'offre actuelle en centre-ville*, ajoute la maire. *Disposer d'une gamme étendue de propositions en matière de restauration est un atout de plus pour l'attractivité du territoire.* »

« *Espace privilégié* »

Neuf et à nu, avec possibilité d'aménager une terrasse sur la place, le local commercial comprend près de 200 m² au rez-de-chaussée et 212 m² en sous-sol, pouvant accueillir cuisine, réserve, un local salariés... Son aménagement sera pris en charge par le professionnel, sous le contrôle de la Ville. Le prix, fixé au regard de l'offre actuelle sur le territoire, s'élève à 11 euros hors taxe le m² au rez-de-chaussée, 5 euros hors taxe le m² en sous-sol.

Un local neuf à aménager.

« *Il s'agit réellement d'un espace privilégié, au cœur d'un centre-ville en pleine ébullition et très fréquenté* », ajoute Nadine Grelet-Certenais. La preuve : plus de vingt-cinq commerces y ont été créés ou repris en 2021.
Renseignements : service Action économique du Pays fléchois, 02 43 48 66 11, action-economique@cc-paysflechois.fr

Le chiffre

5

Cogito a fêté ses cinq ans en juin, à l'occasion de la soirée d'accueil des créateurs et repreneurs d'entreprises. Dédié à l'entreprenariat en Pays fléchois, cet espace de la Communauté de communes accueille coworkers, créateurs d'entreprises, nouveaux entrepreneurs et abrite le service Action économique.

ENVIRONNEMENT / SALUBRITÉ

Maîtriser les pigeons EN VILLE

Pour contenir et réguler la population de pigeons en centre-ville, un second pigeonnier a été installé derrière l'église Saint-Thomas.

Ils seraient entre 300 et 500 à vivre à La Flèche, essentiellement en centre-ville, où ils trouvent facilement de la nourriture. « *Les pigeons se reproduisent toute l'année et n'ont pas de prédateur* », rappelle Franck Mortier, fauconnier missionné par la Ville pour lutter contre leur prolifération.
« *Or ces oiseaux occasionnent beaucoup de dégâts et posent un réel problème de salubrité* », estime Nicolas Chauvin, maire adjoint chargé de la Transition écologique. D'où la nécessité de réguler cette population, de la manière la plus naturelle possible.

L'installation a été réalisée au printemps.

Ne pas les nourrir

Après avoir testé l'effarouchement, aux résultats limités, la Ville a opté pour le pigeonnier. Un premier, installé dans les jardins de la Providence, a déjà fait ses preuves. Il a été rejoint par un second, installé au printemps derrière l'église Saint-Thomas. « *Un emplacement volontairement choisi en centre-ville où la question des pigeons se pose avec acuité* », ajoute le maire adjoint.
À la saleté causée par leurs déjections sur les trottoirs, appuis de fenêtres et balcons, s'ajoutent les vitres cassées, gouttières endommagées…
Après une période d'adaptation, ils ont rapidement pris l'habitude de venir y nicher et pondre.
« *Quant à moi, je passe une fois par mois nettoyer et secouer les œufs. Je dois cependant en laisser un intact sous peine de voir les pigeons déserter les lieux,* explique le fauconnier. *Ainsi la régulation se fait au fil du temps*. »
Les particuliers quant à eux sont invités à respecter des consignes simples : ne pas laisser traîner des déchets alimentaires, ne pas nourrir les pigeons et condamner les fenêtres cassées qui pourraient leur donner accès aux greniers. « *C'est important pour ne pas réduire l'efficacité de notre dispositif* », souligne le maire adjoint.

Le chiffre

5 000

Le pigeonnier installé dans les jardins de la cure, derrière l'église Saint-Thomas, représente un investissement de 5 000 euros. Cette structure en bois a été installée par les agents municipaux. L'entretien mensuel des deux pigeonniers est quant à lui assuré par le fauconnier mandaté par la Ville.

L'équipe de la cuisine centrale a reçu le label.

RESTAURATION / LABEL

Bio ET DURABLE

La Ville est la première collectivité sarthoise à recevoir le label *Territoire bio engagé*. Il récompense son action en faveur du bio et du local en restauration collective.

Voilà plus de dix ans que la Ville développe le bio et le local à la cuisine centrale. L'an dernier déjà, avec plus de 22,5 % de produits bio et plus de 50 % de produits locaux, La Flèche dépassait les obligations fixées par la loi Égalim. Un engagement fort qui permet aux écoliers fréquentant les restaurants scolaires et aux personnes bénéficiant du portage de repas à domicile, de profiter d'une cuisine collective « *inventive, gustative et qualitative* », souligne la maire, Nadine Grelet-Certenais.

Plaisir partagé

Le label « *Territoire bio engagé* » décerné par l'association interprofessionnelle Interbio des Pays de la Loire, est une reconnaissance de ce volontarisme et du travail des agents de la cuisine centrale. « *Il met aussi en valeur la qualité des productions des agriculteurs locaux* », estime la maire.

La moitié des produits cuisinés viennent de Sarthe, de Maine-et-Loire et de Mayenne.

900 repas quotidiens sont préparés par la cuisine centrale qui entend « *poursuivre dans le sens de la qualité, du local et du bio afin que le plaisir soit partagé, en cuisine comme dans l'assiette* », insiste son responsable, Michaël Devaux.

Après être passée de 3 % à 22,5 % de produits bio en dix ans, l'équipe vise aujourd'hui les 25 % en 2023.

Le chiffre

157

157 variétés, 11 000 plantes et 150 suspensions sont utilisées pour le fleurissement estival de la ville. Pour découvrir le travail réalisé par les agents du service Espaces verts, une vidéo est en ligne sur la chaîne YouTube de La Flèche et sur les réseaux sociaux.

EN BREF

La Monnerie avec le pôle seniors

Un transport en mini bus est organisé chaque jeudi de juillet (après-midi) à destination de La Monnerie. Inscription et renseignements auprès du pôle seniors, 5 rue Fernand-Guillot, 02 43 48 85 93, 07 89 01 30 27 et lafleche seniors@ville-lafleche.fr

Les horaires de la bibliothèque

En juillet et août, la bibliothèque municipale est ouverte : lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h ; mercredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h ; vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. www.bibliothequemunicipale delafleche.fr

Fermeture estivale

Le service Citoyenneté de l'hôtel de ville sera fermé au public le samedi matin, du 9 juillet au 20 août inclus. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (9h le jeudi). 02 43 48 53 58, citoyennete@ville-lafleche.fr

Appel à participation

Dans le cadre du deuxième budget participatif, la Ville renouvelle le comité de suivi, chargé notamment de participer à la sélection des projets. Les personnes intéressées peuvent candidater en écrivant à jeparticipe@ville-lafleche.fr. Contact : 02 43 48 53 53.

SENIORS / ACTIVITÉS

Un premier VOYAGE

Direction Pornichet pour le premier séjour organisé par le pôle seniors, ouvert à ses adhérents et aux résidences autonomie.

Rendez-vous le 7 septembre au marché pour découvrir la suite du programme d'activités.

Pour la première fois cette année, le pôle seniors a organisé un séjour ouvert à ses adhérents et aux personnes habitant dans les résidences autonomie du centre communal d'action sociale. « *Direction Pornichet avec un programme comprenant de nombreuses visites* », commente Stéphanie Chailleux-Bois, animatrice. Une quarantaine de personnes ont participé à ce voyage qui en appellera d'autres.

« *L'objectif est en effet d'en proposer un par an*, complète Françoise Rachet, maire adjointe chargée du pôle seniors. *Et ce d'autant plus que le CCAS peut désormais aider financièrement les personnes aux revenus faibles.* »

Aide au départ

Ce coup de pouce concerne les personnes dont le quotient familial est inférieur à 1 200 euros (1 862 euros pour un couple). Il peut être demandé pour les sorties ou séjours dont le montant dépasse 40 euros. « *Ce qui va grandement faciliter le départ de certains* », estime l'élue. La suite du programme 2022 du pôle seniors sera dévoilée le 7 septembre, sur un stand installé au marché. Conférences, visites et séances de cinéma rythmeront le dernier trimestre de l'année. « *Mais le pôle senior, ce ne sont pas que des sorties et des loisirs* », note Stéphanie Chailleux-Bois. C'est pourquoi les adhérents ont été invités en juin à réfléchir collectivement à leurs attentes et la manière dont le pôle seniors peut y répondre à l'avenir.

Une quarantaine de personnes ont profité du séjour.

Le chiffre

90 %

Le site internet de la Ville a évolué pour plus d'ergonomie et de facilité d'usage. Un nouveau design accompagne cette refonte qui met en valeur les actualités de la Ville et des acteurs locaux. L'investissement de 12 725 euros a été subventionné à 90 % dans le cadre du plan de relance de l'État.

EN BREF

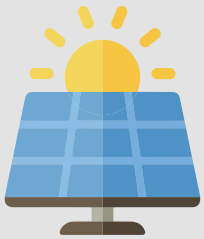

Centrales photovoltaïques

Dans le cadre de son plan de développement des énergies renouvelables, la Ville a lancé une consultation pour trouver un ou des développeurs de centrales photovoltaïques sur ombrières. Plusieurs sites sont concernés : les pistes et le parking du boulodrome, les parkings du complexe sportif du Petit-Versailles, de La Monnerie, des camping-cars de La Monnerie et de la rue du Petit Renard. Renseignements : 02 43 48 53 76, k.yoncourt@cc-paysflechois.fr

École de musique

Les inscriptions et réinscriptions à l'école municipale de musique sont possibles jusqu'au 12 juillet puis du 16 août au 12 septembre, du lundi au vendredi de 13h30 à 19h. 12, rue Pape-Carpantier, 02 43 48 53 63, musique@ville-lafleche.fr. La rentrée est fixée au lundi 12 septembre.

Fermeture du cinéma

Le cinéma municipal Le Kid fermera ses portes du mercredi 24 août au mardi 6 septembre.

© PHILIPPE NOISETTE

Des projets concrets

Deux des projets retenus dans le cadre du premier budget participatif se concrétiseront en septembre : la réalisation de la fresque urbaine sur le mur du foyer des Carmes et la sécurisation des passages piétons aux abords des écoles. Le second budget participatif sera quant à lui lancé à la rentrée, avec dépôt des idées entre le 9 septembre et le 12 octobre.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE / AMÉNAGEMENT

Port-Luneau SE DESSINE

Invités une nouvelle fois à s'exprimer sur le futur de Port-Luneau, les Fléchois en ont validé de grands principes d'aménagement.

Le 12 avril, un avant-projet de l'aménagement de Port-Luneau était présenté au cours d'une réunion publique. « *Une proposition créant un large espace en lien avec la place de la Libération, tout en permettant aux cycles et aux piétons de se réapproprier les bords du Loir* », rappelle Régis Dangremont, maire adjoint chargé de la Démocratie participative.

Cette présentation a fait ensuite l'objet d'une nouvelle consultation de deux semaines, en ligne cette fois. « *Un dispositif léger pour respecter le calendrier du projet* », note Jérémie Colomes, chargé de mission Démocratie participative.

Pour quel résultat ? « *Les 227 participants à cette consultation confirment la position des élus et les préconisations du cabinet d'études* », se félicite le maire adjoint. L'approche en pente douce du Loir avec l'utilisation de la cale historique est plébiscitée, ainsi que l'aménagement de gradinages pour profiter du paysage de l'île.

Le respect de la biodiversité est au cœur du projet.

Objectif fin 2022

« *Les participants reviennent également sur l'importance du respect de la biodiversité et de la végétalisation, déjà fortement mises en avant lors de la vaste consultation menée en avril 2021* », ajoute Régis Dangremont. Une nécessaire maîtrise de l'éclairage notamment est pointée du doigt pour respecter la faune locale.

Chargée de l'élaboration du projet par le comité de pilotage, l'agence Phytolab va pouvoir poursuivre ses travaux avec l'objectif de présenter un dossier plus élaboré en fin d'année 2022. « *Désormais, place à la partie technique*, complète l'élu. *D'autres concertations viendront peut-être dans le futur, pour le choix du mobilier urbain par exemple.* »

Projet phare du mandat, l'aménagement de Port-Luneau nécessitera plusieurs années pour être totalement achevé.

VIE QUOTIDIENNE / DOCUMENTS

Anticiper POUR VOYAGER

L'obtention d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité nécessite aujourd'hui plusieurs mois d'attente. Un délai à prendre en compte avant tout projet de voyage.

Quels sont les délais ?

Le dépôt d'une demande de pièce d'identité passe par un rendez-vous au service Citoyenneté de l'hôtel de ville. « *En période classique il faut compter deux à cinq semaines d'attente puis trois à huit entre la demande de rendez-vous et le retrait du titre* », explique Nathalie Cormier, responsable du service Citoyenneté.

Aujourd'hui le délai est passé à vingt semaines pour le premier rendez-vous. S'y ajoutent cinq à sept autres pour l'instruction en préfecture, la fabrication, le transport, soit un total de six à sept mois. « *C'est parfois plus court pour certains renouvellements de passeports*, ajoute la responsable du service. *Mais cela peut aussi être plus long en cas de rejet de dossier ou de demande de pièces complémentaires* ».

Pourquoi ?

Avec une année 2021 encore marquée par le Covid, les projets de voyages se sont reportés sur 2022, avec pour conséquence un nombre très important de dépôts de dossiers.

La Flèche délivre actuellement près de 95 documents d'identité par semaine contre 80 en temps normal. « *Et ce grâce à l'ajout de créneaux pour les rendez-vous, la création d'une liste d'attente qui permet de remplacer les annulations et la mobilisation de l'ensemble des agents* », souligne Patricia Méterreau, maire adjointe chargée de la Citoyenneté. Néanmoins la situation demeure tendue et entraîne parfois des incivilités, « *malgré l'énergie déployée par le service pour suivre au mieux les dossiers et accompagner les usagers* ».

Et ailleurs ?

La situation est identique dans les dix-neuf mairies sarthoises équipées pour enregistrer les demandes, comme sur tout le territoire national. « *Aussi nous recommandons vivement aux usagers de ne pas réserver de voyage avant d'avoir leurs documents entre les mains* », conclut Nathalie Cormier.

CONTACT : 02 43 48 53 58, CITOYENNETE@VILLE-LAFLECHE.FR

Le chiffre

86

Valable dix ans, un passeport coûte 86 euros pour une personne majeure. La validité n'est en revanche que de cinq ans pour les 15-18 ans (42 euros) et moins de quinze ans (17 euros).

© LAURE HERBRETEAU

CULTURE

Les coulisses DE L'ÉTÉ

Musique, expositions et spectacles sont au programme de la saison culturelle estivale. Des rendez-vous préparés de longue date par la Ville et le Carroi, pour tous les publics.

La 29e édition des Affranchis n'a pas encore eu lieu que Richard Le Normand, directeur des Affaires culturelles et du Carroi, se projette déjà sur 2023. « *Nous fêterons les 30 ans du festival et je réfléchis à la manière de faire un clin d'œil à cette belle histoire.* » Cette anticipation n'a cependant rien d'inhabituel : « *Il faut compter plus d'une année de préparation pour les Affranchis.* **...**

… Voire deux pour s'offrir la possibilité d'accompagner des équipes artistiques en coproduction et ne pas se laisser déborder par la profusion de l'offre. »
Comment faire des choix ? Une seule solution : voir un maximum de spectacles. « *Entre 60 et 80 pendant l'été, qui s'ajoutent à ceux auxquels j'ai assisté pendant l'année* », dévoile Richard Le Normand.

Artistes émergents
D'autant que le programmateur des Affranchis doit prendre en compte de nombreux paramètres : la diversité des formes, de l'intime au spectaculaire, la pluralité des esthétiques, les jauges de taille plus ou moins importante, les tranches d'âges concernées…
Un travail d'équilibriste artistique auquel s'ajoutent le respect de l'enveloppe budgétaire (130 000 euros pour 80 à 85 représentations sur trois …

Une semaine est nécessaire pour la logistique.

© THIERRY CANTALUPO

Les Affranchis du 8 au 10 juillet

Humour, cirque, danse, théâtre… Les arts de la rue dans toute leur diversité seront représentés au cours de cette 29e édition. À l'affiche, des compagnies émergentes ou confirmées dans la programmation du In et des pépites à découvrir dans le cadre du Off. Comme chaque année, le public est invité à voter pour son coup de cœur jusqu'au 10 juillet, 20h30. Gratuit. Programme sur www.lecarroi.org

Le parc des Carmes, plébiscité entre deux spectacles.

Robin des Bois par le Nouveau Théâtre Populaire.

... jours), les contraintes techniques et logistiques. « *Un exemple tout simple : nous logeons toutes les troupes, en centre-ville pour favoriser leur autonomie. Si nous ne choisissons que des compagnies de grande taille, il devient très compliqué de trouver une solution pour chacun, même en cumulant hôtels, camping, chambres d'hôtes...* »
Les contraintes sont bien moindres pour les apARTés, du 15 juillet au 19 août. Et même en étoffant la programmation avec deux concerts, chaque vendredi, pour la première fois cette année. « *Je m'appuie sur des supports numériques pour un pré repérage et me déplace pour voir certains groupes en concert. Si je suis séduit par la première écoute, la possibilité que le concert soit bon est très forte.* »
À l'affiche de ce programme bouclé en quelques semaines avant la première soirée, des artistes émergents issus de la scène française, des styles et genres variés, accessibles à un large public.

Les Affranchis en photos
En ce qui concerne les expositions, c'est le comité de programmation du Carroi qui est à la manœuvre, avec la volonté de donner à voir le travail de créateurs contemporains, artistes et / ou graphistes. À l'image de Pablito Zago, auteur de la fresque sur le mur de la bibliothèque municipale, dont le travail est visible tout l'été à la Halle-au-Blé. « *Il est aussi l'auteur du visuel de la plaquette présentant la saison culturelle, qui sera dévoilée le 1er septembre* », précise Richard Le Normand.
Et c'est en partenariat avec la Ville et l'association Photo s'Art qu'a été imaginée l'exposition visible jusqu'aux Journées du patrimoine, sous le cloître de l'hôtel de ville. Le thème ? Les Affranchis. La boucle est bouclée !

© PABLITO ZAGO

Palissades jusqu'au 16 octobre

Des animaux étranges ou des masques colorés peuplent l'univers du street artiste Pablito Zago. Auteur de nombreuses fresques, à La Flèche comme dans de multiples villes dans le monde, il dévoile ici un autre pan de son univers artistique, entre graffiti et illustration.
Jusqu'au 28 août, vendredi et samedi de 16h à 19h, dimanche de 10h à 13h et de 16h à 19h ; du 29 août au 16 octobre, mercredi et samedi de 15h30 à 18h30, dimanche de 10h à 13h et de 15h30 à 18h30.

Triple Buse, le 5 août.

© THOMAS BROUSMICHE

Les apARTés du 15 juillet au 19 août

Les apARTés proposent deux concerts, chaque vendredi à partir de 19h, dans la cour de l'école Descartes. Folk, rap, chanson française, reggae ou encore ambiance latine, chaque soirée aura sa teinte musicale pour s'adresser à un large public.
À noter : dès 18h un guide-conférencier du Pays d'art et d'histoire de la vallée du Loir proposera jeux et animations pour découvrir le patrimoine fléchois.
Gratuit. Programme à retrouver dans l'Agenda, page 15 à 17.
www.lecarroi.org

« Un programme estival d'une grande richesse »

© PHILIPPE NOISETTE

Carine Ménage, maire adjointe chargée de la Culture

À quelques jours des Affranchis, quel est votre état d'esprit ?
Je suis très heureuse pour le public comme pour les artistes, d'autant que nous retrouvons des modalités d'organisation classiques. Cette année nous allons également renouer avec les déambulations, inscrites dans l'ADN des Affranchis. Pour ma part je rejoindrai les rangs des bénévoles : autour de 150 personnes, jeunes et moins jeunes, dont la mobilisation est essentielle pour la bonne organisation de l'événement, aux côtés des équipes du Carroi et de la Ville.
D'une manière générale, je me réjouis de la richesse des animations proposées cet été à La Flèche, à la hauteur des attentes des Fléchois comme des vacanciers, nombreux sur notre territoire.

Baptisés Les apARTés, les concerts du vendredi ont-ils désormais abandonné la place Henri-IV ?
Nous avons choisi de conserver la cour de l'école Descartes, expérimentée pendant la crise sanitaire, pour plusieurs raisons. Cet espace offre une meilleure qualité d'écoute et se prête à une décoration estivale dans l'esprit guinguette. Pour les parents accompagnés d'enfants, c'est aussi un espace plus sécurisant que la place Henri-IV.
Si le lieu reste le même, la forme change cependant avec deux concerts dans la même soirée et la possibilité, en amont, de profiter d'une animation familiale gratuite, avec le Pays d'art et d'histoire.

Pourquoi avoir choisi l'artiste Pablito Zago pour l'exposition d'été du Carroi ?
Cette exposition est née de la frustration que nous avons ressentie l'an dernier. En effet, lorsqu'il est venu peindre le mur de la bibliothèque municipale, il n'était pas possible d'organiser des rencontres avec les Fléchois. Or nous avions très envie de montrer la diversité de son travail, dans un cadre qui permette la rencontre et l'échange avec le public.

zoom sur...

Ils s'activent en coulisses

À J-5, ils sont déjà sur le pont. Les agents du service Logistique de la Ville disposent d'un peu moins d'une semaine pour installer le matériel nécessaire aux Affranchis. « *L'ensemble du service est mobilisé,* explique son responsable, Pascal Moccand, *soit sept agents de la logistique proprement dite et deux électriciens. Tout le monde met la main à la pâte selon sa spécialité.* »
Une fois la fête finie, une nouvelle semaine de travail est nécessaire pour démonter et ranger les installations.
« *C'est différent pour les apARTés,* complète Pascal Moccand. *Le matériel est laissé tout l'été dans la cour de l'école Descartes, de la première soirée, le 15 juillet, à la dernière, le 19 août.* »
Si l'été représente un pic dans l'activité du service, ce n'est pas le seul. En fin d'année, il sera encore une fois mobilisé pour la distribution des sapins de Noël, l'installation des décorations, des marchés... Deux semaines de travail pour embellir la ville et presque autant pour tout ranger après les fêtes.

Le service Logistique à la manœuvre au parc des Carmes.

Le chiffre

500

Le service Logistique gère un stock de matériel conséquent : 500 chaises, 300 tables, 20 tentes, 3 barnums... Utilisé pour les événements organisés par la Ville, ce matériel est également à disposition des clubs, associations, écoles...

1990
Naissance à La Flèche

2011
Création de l'association La Flèche Not Dead

2015
Premier festival à Ligron

2016
Useless Fest à La Flèche

2018
La Flèche Not Dead aux Affranchis

MUSIQUE / FLORIAN BASOGE

Passion ROCK

Président de l'association La Flèche Not Dead, Florian Basoge s'investit pour créer du lien entre les Fléchois et participer à l'animation de sa ville.

Piercing, tatouages, tee-shirt de groupe de rock, voilà pour le look. Un look qui ne dit finalement pas grand chose de celui qui le porte. Florian Basoge est volontiers loquace, excepté lorsqu'il s'agit de parler de lui. À tout prendre, il préfère évoquer l'association qu'il préside, composée de passionnés de musique, comme lui. « *L'association est née de notre envie de proposer des concerts dans des bars fléchois*, explique-t-il. *Ça a bien marché pendant plusieurs années, au rythme d'une soirée par mois, jusqu'à ce qu'on s'essouffle un peu, parce que ça nous prenait beaucoup de temps personnel.* »
D'autant que les membres de l'asso partagent l'envie de créer un événement d'ampleur. Ce sera à Ligron, en 2015, puis deux années de suite à La Monnerie. Dans la foulée, La Flèche Not Dead s'investit aux Affranchis et prend naturellement la suite de Localyptus. « *Nous étions déjà bénévoles pour cette association. La continuité était simple avec le soutien de la Ville et du Carroi.* »

Festival fin août

Aujourd'hui encore, La Flèche Not Dead est aux commandes du parc des Carmes pendant les Affranchis. Un gros boulot, qui permet à l'association de financer son Useless Fest, le dernier week-end d'août au parc des Carmes. Le style ? Punk et métal. « *Un festival éclectique et énervé* », qui rayonne dans le département et au-delà. « *Il y a peu d'événements de ce type dans les Pays de la Loire, excepté en Loire Atlantique* », précise Florian Basoge.
Sa motivation, il la partage avec les autres membres de l'asso : « *Créer des moments de rencontre et du lien entre les gens. Et pour cela, le modèle associatif offre une grande liberté.* » Pour autant, le trentenaire vient de rejoindre le conseil d'administration du Carroi : « *J'ai envie d'apporter ma vision des choses, et c'est encore plus cool de le faire dans la ville où j'ai grandi.* »

RETROUVEZ UN EXTRAIT DE L'INTERVIEW EN VIDÉO SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DE LA FLÈCHE.

© PHILIPPE NOISETTE

DÉCOUVERTE / CANOË-KAYAK

Au fil DE L'EAU

Le Loir se dévoile en canoë-kayak ou en paddle, en famille ou entre amis. L'USF canoë-kayak propose plusieurs formules pour une découverte en autonomie.

© PHILIPPE NOISETTE

À proximité du camping, la base de canoë-kayak est ouverte 7j/7, jusqu'à la mi-septembre. « *Nous avons attaqué la saison loisirs à la fin mai*, explique Emmanuel Perret, président de la section. *Pendant l'été, deux salariés reçoivent le public avec le renfort des bénévoles du club*. »
Avec 2 500 personnes accueillies en moyenne pendant l'été, l'activité ne faiblit pas. « *Nous avons enregistré jusqu'à 2 800 personnes les meilleures années*, ajoute le président. *Bien sûr, l'activité reste très tributaire de la météo.* »
Plusieurs formules en canoë-kayak sont proposées, à commencer par des parcours, de Bazouges-Cré-sur-Loir à Luché-Pringé, de 5,5 à 12 km, en autonomie. Il est également possible de louer un canoë à partir de la base, d'une heure à la journée.

Mini-stages
En famille, la chasse au trésor s'impose : un parcours autour de la base au cours duquel il faut se creuser les méninges pour répondre à de nouvelles énigmes, avec un cadeau à l'arrivée.
Des sorties nocturnes sont également organisées en partenariat avec l'association des Amis du moulin de La Bruère. Au programme, découverte commentée du moulin puis descente aux flambeaux, les 20 juillet et 3 août.
Le paddle quant à lui se découvre sur un parcours au départ du moulin de La Bruère. Il peut aussi être loué pour une ou deux heures pour un circuit autour de la base.
L'USF canoë-kayak accueille également les enfants à partir de 8 ans pour des mini-stages de trois demi-journées en juillet et août. Au programme : découverte du paddle et du canoë-kayak.

CONTACT : 02 43 45 98 10, 06 30 93 20 59, LOCATION@CANOE-KAYAK-LAFLECHE.FR

PATRIMOINE / VISITES

Cultiver LA CURIOSITÉ

© JP BERLOSE / PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le Pays d'art et d'histoire propose des visites ludiques chaque jeudi du 21 juillet au 25 août pour découvrir La Flèche et son patrimoine autrement : visite virtuelle du Prytanée avec lunettes de réalité augmentée, visites dégustation, visite aux lampions... Du côté des nouveautés, le quartier Sainte-Colombe séduira les amateurs de belles demeures des 19e et 20e siècles.
À noter : à l'occasion des apARTés, une animation gratuite et familiale se tiendra chaque vendredi à 18h dans la cour de l'école Descartes, pour s'amuser avant de profiter d'une soirée en musique.

PROGRAMME DANS L'AGENDA EN PAGES 15 ET 16.

DU DIM. 17 JUILLET AU DIM. 28 AOÛT

Porte ouverte du théâtre de la Halle-au-Blé. Chaque dimanche **de 10h à 13h**.

JUSQU'AU DIM. 28 AOÛT

Palissades, exposition de l'artiste Pablito Zago. **Vendredi et samedi de 16h à 19h, dimanche de 10h à 13h et de 16h à 19h**, Halle-au-Blé. Entrée libre. www.lecarroi.org

JUSQU'AU JEU. 15 SEPTEMBRE

L'île fantastique, parc de jeux gonflables pour les enfants de 1 à 14 ans. La Monnerie.

MAR. 5 JUILLET

Journée à la mer avec le pôle seniors. 02 43 48 85 93, laflecheseniors@ville-lafleche.fr

MER. 6 JUILLET

Beach volley avec l'USF volley. **De 19h30 à 22h**, La Monnerie.

JEU. 7 JUILLET

Danses latines et africaines avec l'association En salsa me ! Gratuit. **De 20h à 21h30**, La Monnerie.

VEN. 8 JUILLET

Meeting d'athlétisme d'ASL 72. **À partir de 17h**, stade Bouchevereau.

Ludo'Plage avec la ludothèque Terre de jeux du Carroi : jeux d'adresse, jeux de société... Gratuit. **De 13h30 à 17h30**, plage de La Monnerie.

DU VEN. 8 AU DIM. 10 JUILLET

© FABRICE MERTENS

Les Affranchis. Programme à retrouver sur www.lecarroi.org. Lire également pages 9 à 12.

JUSQU'AU LUN. 19 SEPTEMBRE

Perspectural

Angle rues Galliéni/Pape-Carpantier

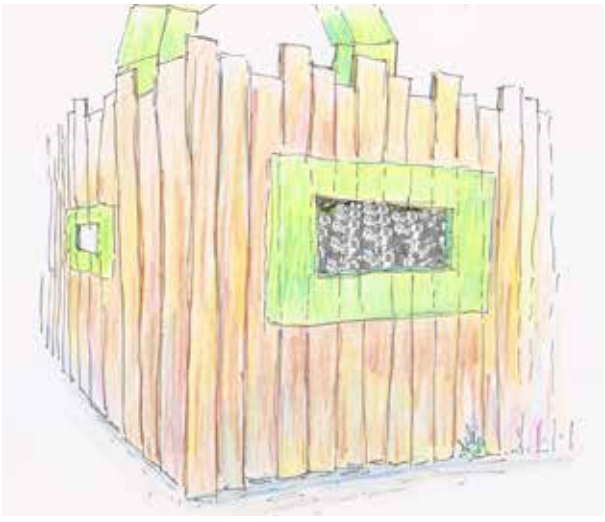

Vingt-et-un élèves du lycée Notre-Dame, leur professeure d'art plastique et l'artiste Yan Bernard ont travaillé sur ce projet destiné à rendre visible l'art dans l'espace public en questionnant le territoire.
La sculpture Perspectural se veut une évocation, un écho du patrimoine architectural de La Flèche et offre trois points de vue : immersif, via un périscope ou à travers une ouverture sur l'envers du décor.

EN JUILLET ET AOÛT

Visiter le Prytanée

Centre-ville

Du 17 au 31 juillet, le Pays d'art et d'histoire de la Vallée du Loir propose des visites virtuelles en compagnie d'un guide conférencier pour découvrir l'histoire du collège royal (17h15) et l'église Saint-Louis (18h45).
Il est également possible de profiter d'une visite commentée tous les jours, du 9 juillet au 15 août (15h).
Réservations auprès de l'office de tourisme de la vallée du Loir, 02 43 38 16 60. Carte d'identité obligatoire.

SAM. 9 JUILLET

Beach tennis avec le Tennis club fléchois. **De 14h à 18h**. La Monnerie.

DU LUN. 11 AU MER. 13 JUILLET

Ludo'Plage avec la ludothèque Terre de jeux du Carroi : jeux d'adresse, jeux de société... Gratuit. **De 13h30 à 17h30**, plage de La Monnerie.

MAR. 12 JUILLET

Journée en Anjou avec le pôle seniors. 02 43 48 85 93, laflecheseniors@ville-lafleche.fr

Guinguette à la plage, je suis citoyen ! Animation ludique pour partir à la découverte de l'Europe. **De 14h à 18h**, La Monnerie.

MER. 13 JUILLET

Animation cache soleil. Animation ludique pour prévenir des risques liés à une exposition au soleil. **De 14h à 17h**, La Monnerie.

Visite du moulin de La Bruère à 15h et 16h30 ; visite du théâtre de la Halle-au-Blé à 18h30.
Contact : 06 72 83 52 00, www.visithemes.com/agenda

La fabrique à lampion, fabrication d'un lampion en papier pour le feu d'artifice. **17h**, La Monnerie. Gratuit. Réservation auprès de l'office de tourisme de la Vallée du Loir, 02 43 38 16 60.

Beach volley avec l'USF volley. **De 19h30 à 22h**, La Monnerie.

Fête Nationale : bal animé par l'orchestre de Jean-Marc Bry **à partir de 22h** et **feu d'artifice à 23h**. La Monnerie.

JEU. 14 JUILLET

Visite du moulin de La Bruère à 15h et 16h30 ; visite du théâtre de la Halle-au-Blé à 18h30.
Contact : 06 72 83 52 00, www.visithemes.com/agenda

Danses latines et africaines avec l'association En salsa me ! Gratuit. **De 20h à 21h30**, La Monnerie.

VEN. 15 JUILLET

Les apARTés, soirée folk/rock avec ***The Orchid*** **à 19h** et ***La Sessualità*** **à 21h**. Cour de l'école Descartes. Gratuit.

SAM. 16 JUILLET

Beach tennis avec le Tennis club fléchois. **De 14h à 18h**. La Monnerie.

Visite du moulin de La Bruère à 15h, 16h30 et 18h.
Contact : 06 72 83 52 00, www.visithemes.com/agenda

Bal des sapeurs-pompiers. Gratuit et ouvert à tous. **À partir de 16h**, La Monnerie.

DIM. 17 JUILLET

Marché artisanal organisé par l'association L'Art des métiers avec une trentaine d'artisans d'art. **Toute la journée**, salle de la Dauversière.

Visite du moulin de La Bruère à 15h et 16h30 ; visite du théâtre de la Halle-au-Blé à 18h30.
Contact : 06 72 83 52 00, www.visithemes.com/agenda

DU MAR. 19 AU VEN. 22 JUILLET

Ludo'Plage avec la ludothèque du Carroi : jeux d'adresse, jeux de société... Gratuit. **De 13h30 à 17h30**, plage de La Monnerie.

MER. 20 JUILLET

Visite du moulin de La Bruère à 15h et 16h30 ; visite du théâtre de la Halle-au-Blé à 18h30.
Contact : 06 72 83 52 00, www.visithemes.com/agenda

Beach volley avec l'USF volley. **De 19h30 à 22h**, La Monnerie.

Visite du moulin de La Bruère et descente du Loir aux flambeaux avec l'USF canoë-kayak.

JEU. 21 JUILLET

Don du sang, de 15h15 à 19h, salle Printania. Rendez-vous à privilégier sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Visite de maisons de villégiature en bord de Loir et découverte du quartier de Sainte-Colombe. 5 et 3 euros. Réservation auprès de l'office de tourisme de la Vallée du Loir, 02 43 38 16 60.

Danses latines et africaines avec En salsa me ! Gratuit. **De 20h à 21h30**, La Monnerie.

VEN. 22 JUILLET

Les défis de l'eau avec le CPIE : parcours ludique à La Monnerie avec ateliers et défis pour toute la famille. De 14h à 18h.

Concert de l'ensemble musical *Qui Vive des Pays-Bas*. 20h30, église Saint-Thomas. Entrée libre.

© WAINA BROSSAS

Les apARTés, soirée jazz avec ***Kham Meslon* à 19h** et ***Sweet Back* à 21h**. Cour de l'école Descartes. Gratuit.

SAM. 23 JUILLET

Visite du moulin de La Bruère à 15h, 16h30 et 18h.
Contact : 06 72 83 52 00, www.visithemes.com/agenda

Beach tennis avec le Tennis club fléchois. **De 14h à 18h**. La Monnerie.

Jumanji géant organisé par la ludothèque Terre de jeux du Carroi, en partenariat avec l'Espace de vie sociale du quartier des Fleurs. **10h à 16h**. Gratuit.

DIM. 24 JUILLET

Visite du moulin de La Bruère à 15h et 16h30 ; visite du théâtre de la Halle-au-Blé à 18h30.
Contact : 06 72 83 52 00, www.visithemes.com/agenda

DU LUN. 25 AU MER. 27 JUILLET

Ludo'Plage avec la ludothèque Terre de jeux du Carroi : jeux d'adresse, jeux de société... Gratuit. **De 13h30 à 17h30**, plage de La Monnerie.

MER. 27 JUILLET

Visite du moulin de La Bruère à 15h et 16h30 ; visite du théâtre de la Halle-au-Blé à 18h30.
Contact : 06 72 83 52 00, www.visithemes.com/agenda

Beach volley avec l'USF volley. **De 19h30 à 22h**, La Monnerie.

VEN. 26 ET SAM. 27 AOÛT

Useless Fest

Parc des Carmes

L'association La Flèche Not Dead renoue avec son festival dédié au punk et métal, sur deux jours, en plein air. Une douzaine de groupes sont à l'affiche de ce rendez-vous dont les fans ont été privés pendant deux ans : *Burning Heads, The Butcher's rodeo, Krav Boca, Beyond the Styx*...
Vendredi à partir de 18h, samedi à partir de 17h. 15 euros la soirée, 30 euros le week-end, billets en vente sur my.weezevent.com/useless-fest-2022

JEU. 28 JUILLET

Visite dégustation : découverte de produits locaux au fil d'un parcours en centre-ville.
10 euros. Réservation auprès de l'office de tourisme de la Vallée du Loir, 02 43 38 16 60.

Danses latines et africaines avec l'association En salsa me ! Gratuit. **De 20h à 21h30**, La Monnerie.

VEN. 29 JUILLET

© L'INTUITION

Les apARTés, soirée frap avec ***West Latiture* à 19h** et ***Susanoö/ Allebou* à 21h**. Cour de l'école Descartes. Gratuit.

SAM. 30 JUILLET

Visite du moulin de La Bruère à 15h, 16h30 et 18h.
Contact : 06 72 83 52 00, www.visithemes.com/agenda

Beach tennis avec le Tennis club fléchois. **De 14h à 18h**. La Monnerie.

Découverte du monde végétal aquatique le long du lac de La Monnerie avec le CPIE. **De 16h à 18h.**

DIM. 31 JUILLET

Visite du moulin de La Bruère à 15h et 16h30 ; visite du théâtre de la Halle-au-Blé à 18h30.
Contact : 06 72 83 52 00, www.visithemes.com/agenda

MER. 3 AOÛT

Les concerts du marché. 12h, église Saint-Thomas.

Visite du moulin de La Bruère à 15h et 16h30 ; visite du théâtre de la Halle-au-Blé à 18h30.
Contact : 06 72 83 52 00, www.visithemes.com/agenda

Beach volley avec l'USF volley. **De 19h30 à 22h**, La Monnerie.

Visite du moulin de La Bruère et descente du Loir aux flambeaux avec l'USF canoë-kayak.

JEU. 4 AOÛT

Visite sensorielle de la Halle-au-Blé. 3 et 5 euros. Réservation auprès de l'office de tourisme de la Vallée du Loir, 02 43 38 16 60.

VEN. 5 AOÛT

© THOMAS BROUSMICHE

Les apARTés, soirée chanson avec ***Les bals perdus*** **à 19h** et ***Triple buse*** **à 21h**. Cour de l'école Descartes. Gratuit.

DU SAM. 6 AU MAR. 23 AOÛT

Exposition consacrée au traité d'interdiction des armes nucléaires. Cinéma Le Kid.

SAM 6 AOÛT

Beach tennis avec le Tennis club fléchois. **De 14h à 18h**. La Monnerie.

Visite du moulin de La Bruère à 15h, 16h30 et 18h. Contact : 06 72 83 52 00, www.visithemes.com/agenda

DIM. 7 AOÛT

Visite du moulin de La Bruère à 15h et 16h30 ; visite du théâtre de la Halle-au-Blé à 18h30. Contact : 06 72 83 52 00, www.visithemes.com/agenda

LUN . 8 AOÛT

Ciné-débat autour du documentaire *Le début de la fin des armes nucléaires* d'Alvaro Orus. **20h**, Le Kid.

MER. 10 AOÛT

Les concerts du marché. **12h**, église Saint-Thomas.

Animation cache soleil. Animation ludique pour prévenir des risques liés à une exposition au soleil. **De 14h à 17h**, La Monnerie.

Beach volley avec l'USF volley. **De 19h30 à 22h**, La Monnerie.

MER. 10 AOÛT

Visite du moulin de La Bruère à 15h et 16h30 ; visite du théâtre de la Halle-au-Blé à 18h30. Contact : 06 72 83 52 00, www.visithemes.com/agenda

JEU. 11 AOÛT

© JP BERLOSE / VALLÉE DU LOIR

Visite dégustation : découverte de produits locaux au fil d'un parcours en centre-ville. 10 euros. Réservation auprès de l'office de tourisme de la Vallée du Loir, 02 43 38 16 60.

VEN. 12 AOÛT

© REYNALD VALLERON

Les apARTés, soirée latino avec initiation à la danse latine **à 19h** avec l'association En salsa me !, puis ***Son Con Cuero + DJ set*** **En Salsa Me à 21h**. Cour de l'école Descartes. Gratuit.

SAM. 13 AOÛT

Beach tennis avec le Tennis club fléchois. **De 14h à 18h**. La Monnerie.

Visite du moulin de La Bruère à 15h, 16h30 et 18h. Contact : 06 72 83 52 00, www.visithemes.com/agenda

DIM. 14 AOÛT

Visite du moulin de La Bruère à 15h et 16h30 ; visite du théâtre de la Halle-au-Blé à 18h30. Contact : 06 72 83 52 00, www.visithemes.com/agenda

LUN. 15 AOÛT

Visite du moulin de La Bruère à 15h et 16h30 ; visite du théâtre de la Halle-au-Blé à 18h30. Contact : 06 72 83 52 00, www.visithemes.com/agenda

MER. 17 AOÛT

Les concerts du marché. 12h, église Saint-Thomas.

Visite du moulin de La Bruère à 15h et 16h30 ; visite du théâtre de la Halle-au-Blé à 18h30. Contact : 06 72 83 52 00, www.visithemes.com/agenda

Beach volley avec l'USF volley. De 19h30 à 22h, La Monnerie.

JEU. 18 AOÛT

Les défis de l'eau avec le CPIE : parcours ludique à La Monnerie avec ateliers et défis pour toute la famille. **De 14h à 18h**.

Don du sang, de 15h15 à 19h, salle Printania. Rendez-vous à privilégier sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Visite de la ville aux lampions. 3 et 5 euros. Réservation auprès de l'office de tourisme de la Vallée du Loir, 02 43 38 16 60.

VEN. 19 AOÛT

Les apARTés, soirée reggae avec ***DJ set Irie Ites*** **+ bassiste à 19h** et ***Tomawok / Keefaz / Puppa Nadem + DJ set Iries Ites*** **à 21h**. Cour de l'école Descartes. Gratuit.

SAM. 20 AOÛT

Visite du moulin de La Bruère à 15h, 16h30 et 18h. Contact : 06 72 83 52 00, www.visithemes.com/agenda

Beach tennis avec le Tennis club fléchois. **De 14h à 18h**. La Monnerie.

DIM. 21 AOÛT

Visite du moulin de La Bruère à 15h et 16h30 ; visite du théâtre de la Halle-au-Blé à 18h30. Contact : 06 72 83 52 00, www.visithemes.com/agenda

MER. 24 AOÛT

Les concerts du marché. 12h, église Saint-Thomas.

Visite du moulin de La Bruère à 15h et 16h30 ; visite du théâtre de la Halle-au-Blé à 18h30. Contact : 06 72 83 52 00, www.visithemes.com/agenda

Beach volley avec l'USF volley. **De 19h30 à 22h**, La Monnerie.

JEU. 25 AOÛT

Visite de maisons de villégiature en bord de Loir, découverte du quartier de Sainte-Colombe. 5 et 3 euros. Réservation auprès de l'office de tourisme de la Vallée du Loir, 02 43 38 16 60.

VEN. 26 ET SAM. 27 AOÛT

Festival Useless Fest. Festival de musiques amplifiées. Parc des Carmes. Lire page 16.

VEN. 26 AOÛT

Nuit des étoiles et nuits des chauves-souris avec le CPIE. **De 19h à 23h**.

SAM. 27 AOÛT

Ramarchage organisé par l'association Natur'enmaine. **10h30**, rendez-vous devant le garage à vélo du magasin Carrefour.

Beach tennis avec le Tennis club fléchois. **De 14h à 18h**. La Monnerie.

Chasse à l'homme, escape game organisé par la ludothèque Terre de jeux du Carroi. **De 14h à 16h**, ancienne gare. Gratuit.

Visite du moulin de La Bruère à 15h, 16h30 et 18h. Contact : 06 72 83 52 00, www.visithemes.com/agenda

DIM. 28 AOÛT

Visite du moulin de La Bruère à 15h et 16h30 ; visite du théâtre de la Halle-au-Blé à 18h30. Contact : 06 72 83 52 00, www.visithemes.com/agenda

MER. 31 AOÛT

Les concerts du marché. **12h**, église Saint-Thomas.

RETROUVEZ TOUTES LES DATES SUR WWW.VILLE-LAFLECHE.FR

Hôtel de Ville

Espace Pierre-Mendès France
Tél. 02 43 48 53 53
contact@ville-lafleche.fr
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (9 h le jeudi), le samedi de 9 h à 12 h (état-civil uniquement)

Numéros utiles

Service quotidienneté
02 43 48 53 77
Problème de voirie, d'éclairage public, de signalisation

Police municipale
02 43 48 53 89

Centre communal d'action sociale
02 43 48 53 59

Service Citoyenneté
02 43 48 53 58
État-civil, carte d'identité, passeport, élections, recensement, location de salles municipales

Objets trouvés/ animaux recueillis
02 43 48 53 89

Pôle seniors
02 43 48 85 93

Cinéma municipal Le Kid
02 43 94 24 30

Bibliothèque municipale
02 43 48 53 62

École municipale de musique
02 43 48 53 63

Le Carroi
02 43 94 08 99

Centre aquatique L'îlébulle
02 43 94 00 25

Point info jeunesse / espace Gambetta
02 43 45 68 55

L'OPPOSITION MUNICIPALE

Pas de projet !

La Ville n'a pas de projet pour l'ancienne piscine abandonnée depuis 2009.
Dans le programme de 2008 des élus de gauche, il était dit que le devenir de cette piscine ferait l'objet d'un groupe de travail qui a d'ailleurs été mis en place à cette époque pour réfléchir sur l'aménagement de cet espace, mais rapidement abandonné comme les lieux.
En 2020 nouvelles promesses, mais deux ans après, pas de projet et surtout pas d'argent de prévu.
Aujourd'hui en 2022 c'est un lieu à l'abandon avec des tags, des débris en tous genres, des panneaux de bois pour « boucher » les entrées, bref une image déplorable pour une entrée de ville, alors que cette dernière se revendique attractive et touristique. Mais tout est axé sur l'aménagement de Port-Luneau avec des études encore prévues pour 150 000 euros, alors que d'autres priorités sont pourtant attendues par bon nombre de Fléchois.
Les élus de l'opposition proposaient aux Fléchois de transformer cette ancienne piscine soit en marché couvert destiné à accueillir des producteurs et artisans locaux et qui aurait parfaitement cohabité avec le rucher école, soit avec l'installation de gradins dans le bassin permettant l'organisation d'événements ouverts au public.
Dans les bâtiments on aurait pu accueillir des résidents, qu'ils soient musiciens, artistes...
Nous avions des projets !
Aujourd'hui, les élus majoritaires doivent trouver la solution et les moyens financiers nécessaires pour redonner enfin une image de marque à cette entrée de ville.

« Ensemble pour le renouveau de La Flèche »

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Une recherche d'économies

La situation internationale montre un peu plus chaque jour les failles de l'économie française et sa dépendance vis-à-vis de partenaires commerciaux en ce qui concerne des produits de base (céréales, huile, médicaments, énergie...).

Depuis plusieurs semaines, les ruptures d'approvisionnements et l'inflation touchent aussi les collectivités locales. Concrètement, la Ville subit par exemple le doublement des tarifs de l'électricité, suite à un marché relancé à trois reprises et pour lequel un seul opérateur a fini par répondre. Le marché du gaz doit quant à lui être renouvelé prochainement et là-aussi, une forte augmentation est probable. Si le Gouvernement modère les tarifs de l'énergie pour préserver tant bien que mal le budget des particuliers, ce n'est pas le cas pour celui des collectivités.

Outre ces phénomènes spéculatifs, d'autres hausses de prix nous ont été notifiées dans différents domaines : les fournitures de bureau, les produits d'hygiène et d'entretien, les matériaux de voirie... Aucun secteur ne semble épargné et aucune perspective d'évolution ne se dessine à court terme.

Face à cela, l'équipe municipale travaille à trouver des solutions pour limiter ces impacts indésirables en réinterrogeant chaque dépense et en recherchant des économies. Dans un contexte de raréfaction des subventions, il n'est pas exclu de devoir différer certains travaux.

« La Flèche, territoire de projets »

Pour prendre rendez-vous avec un élu : 02 43 48 53 51

NADINE GRELET-CERTENAIS

Maire

Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois

RÉGIS DANGREMONT

Maire adjoint *chargé de la Démocratie participative et des finances*

CARINE MÉNAGE

Maire adjointe *chargée de la Culture (animation patrimoniale et culturelle, cinéma, école de musique, bibliothèque) et de la communication*

Vice-présidente du Pays fléchois

MICHEL LANGLOIS

Maire adjoint *chargé des Solidarités (CCAS, logement, handicap, économie sociale et solidaire, tranquillité publique)*

Conseiller délégué communautaire

PATRICIA MÉTERREAU

Maire adjointe *chargée de l'Action économique locale (commerce et artisanat, droits de place, marchés et foires), des cimetières, de la citoyenneté et des ressources humaines*

NICOLAS CHAUVIN

Maire adjoint *chargé de la Transition écologique et de l'urbanisme durable (urbanisme, tourisme local durable, bâtiments communaux, espaces verts, camping, Agenda 21)*

Vice-président du Pays fléchois

MICHÈLE JUGUIN-LALOYER

Maire adjointe *chargée de Bien grandir à La Flèche (jeunesse, éducation, écoles, conseil municipal enfants, restauration scolaire)*

AMADOU KOUYATÉ

Maire adjoint *chargé de la Ville sportive et du vivre ensemble (politique sportive, associations sportives, vie associative, relations internationales, comité de jumelage)*

FRANÇOISE RACHET

Maire adjointe *chargée de La Flèche pour tous les âges (intergénération, fêtes et cérémonies, comité des fêtes, pôle seniors)*

CLAUDE JAUNAY

Maire adjoint *chargé des Services au public, eau et assainissement, éclairage public, accessibilité, voirie*

Vice-président du Pays fléchois

JEAN-PIERRE GUICHON

Conseiller municipal délégué *chargé de la Transition numérique et de la mobilité*

Vice-président du Pays fléchois

HERNANI TEIXEIRA

Conseiller municipal délégué *chargé des questions relatives aux associations sportives*

© FREEPIK.COM/VIVASH

Naissances

Lou Savary, Mayron Helfrich, Agathe Androuin, Loup Buirette, Madyson Ali Gadois, Emma Besnardeau, Pablo Guillaume, Marius David

Mariages

Élodie Dubois et Ronan Barat, Amélie Ouvrard et Nicolas Gaugain, Chloé Guillot et Antoine Renault, Catherine Meunier et Ahmed Maazouz, Aurélie Cuquemel et Xavier Bouvet, Coralie Lucien et Steven Florenceau

Décès

Joël Delépine, Yvette Rimbault veuve Lebled, André Greffier, Josiane Million, Marie-Thérèse Bouteiller épouse Charia, Gilles Allart, Martine Le Blanc veuve Guérin, Louis Bodin, Pierre Titon, Denise Raimbault veuve Désiles, Gérard Cormier, Jean-Louis Richard, Gustave Roger, Paulette Simier veuve Touzé, Bernadette Duval veuve Lyséas, Marie-Pierre Chassevent

DU 15 JUILLET
AU 19 AOÛT
ÉCOLE DESCARTES
19H & 21H

les apARTés

LA FLÈCHE | CONCERTS GRATUITS

le CARROI

+ d'infos : le CARROI
02 43 94 08 99
www.lecarroi.org

VILLE DE LA FLÈCHE